

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 23 MAI 2018

L'An Deux Dix Huit, le mercredi vingt-trois mai à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, Jean-Pierre JOURDAIN, Gérard EVANGELISTA, Patrick FIORINI, Virginie MAS, Olivier SUSINI, Patricia MIQUET, Catherine GIORGI, Michelle HUVET, Didier PIGNARD.

Excusé : François DENISSIEUX (pouvoir à Monsieur JOURDAIN), Christiane GUICHERD (pouvoir à Madame MIQUET), Hervé MASSARDIER.

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Pétanque Muroise

La Pétanque Muroise est une association intercommunale muroise.

Suite à l'aménagement des locaux sur la commune de St Bonnet de Mure, l'association a besoin de s'équiper en matériel frigorifique. C'est la raison pour laquelle elle sollicite le soutien du Syndicat Intercommunal Murois pour couvrir l'achat d'un réfrigérateur par une subvention exceptionnelle de 700 €.

Par ailleurs la Fédération Française de Pétanque et de Jeux Provençaux impose une tenue au club pour toute compétition. La Pétanque Muroise sollicite donc également le soutien du Syndicat Intercommunal Murois pour permettre l'achat des maillots imposés par une subvention exceptionnelle de 500 €.

Considérant l'examen de la demande de subvention présentée par l'association le 14 mai 2018,

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 1 200 € à l'association Pétanque Muroise,
- **PRECISE** que la subvention sera versée sur présentation d'un justificatif des dépenses,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 24 mai 2018

Le Président,
Jean-Pierre TALUT

